



# Rapport moral 2020-2021

## Objet et valeurs

Depuis 2010, le collectif Remix the commons ou Remix biens communs contribue à l'essor d'une culture de l'en-commun, des valeurs et des pratiques de partage, de coopération et de co-création au service de la démocratie et de la solidarité. L'Association constituée en 2018 est un instrument au service du collectif. Elle lui permet de doter les expérimentations et la réflexion, l'analyse et la documentation des communs, d'un cadre et de moyens renforcés, et d'établir et consolider les liens et les partenariats avec les initiatives soutenant les communs. L'ouverture interculturelle et l'inclusion, l'émancipation et le partage sont les valeurs qui guident la manière de faire en-commun du collectif et de l'association.

*Une manière d'agir solidairement et d'intervenir dans la vie de la cité.*

Pour les membres de Remix, les communs sont une manière d'agir solidairement et d'intervenir dans la vie de la cité. Les projets et les moyens qu'ils partagent trouvent dans l'association un espace pour convenir ensemble des manières de faire et d'y penser, pour réunir et mutualiser des ressources et faciliter le partage des productions. Les actions collectives portées par les membres de Remix sont variées. Démarches de médiation et de recherche-action, publications, partage de ressources et d'outils techniques et méthodologiques. Le collectif participe activement au plaidoyer pour la souveraineté des communs et pour la reconnaissance des pratiques de partage et d'auto-organisation.

## Evolution du projet

Remix a été fondé en 2009 sur la proposition d'Alain Ambrosi, à la suite de la première rencontre du Forum Mondial Sciences et Démocratie (FMSD/WFSD Belém 2009) et de la rédaction du « Manifeste pour la récupération des biens communs ». Le projet a d'abord été porté par les associations Communautique (Québec), VECAM (France), Ker Thiossane (Sénégal) et le FMAS – Forum des alternatives Maroc et le laboratoire de sciences sociales LARTES-IFAN (Sénégal). Il a contribué à l'émergence et l'animation de dynamiques francophones et européennes à travers l'animation de réseaux, la documentation des problématiques et des pratiques des communs et le développement d'outils communs.

Festivals des communs, assemblées, Commons camp, contributions aux Forum sociaux mondiaux, Écoles des communs , ...etc. ont permis l'émergence de réseaux trans-locaux autour des enjeux clef reliant les communs aux luttes sociales telles que la culture, l'alimentation, l'écologie et la production d'un plaidoyer commun.

Atlas des chartes des communs urbains, collections d'entrevues vidéo, publications et dossiers thématiques sur les communs ont contribué à rendre plus saisissables les domaines du droit, de la protection sociale, de la propriété, de la politique,... à partir d'une analyse des pratiques et de l'engagement des militants.

Enfin, en mobilisant des outils basés sur les principes des communs pour l'expérimentation des formats de travail collectif, l'organisation et la production ouverte et en collaboration, Remix participe à formuler et rendre visible le récit que porte le projet de souveraineté des communs tant du point de vue des technologies que des infrastructures.

Ces trois dimensions indissociables dans l'action, situent le projet de Remix dans le champ de l'éducation populaire. L'association est le garant de cette visée.

## Actions et stratégies pendant la période 2020 et 2021

La pandémie COVID-19, marqueur de la période 2020 et 2021, n'a pas été sans un impact sur le plan d'action de Remix. En empêchant la mobilité des personnes et les formes de travail collectif basées sur la rencontre physique, elle a obligé à interroger les parts respectives du présentiel et du distanciel, du synchrone et de l'asynchrone et leurs rôles pour les commoners et le mouvement des communs. La longue expérience de Remix dans la mise en place d'outils de travail à distance a été décisive pour la poursuite des activités. Si la pandémie a de fait ralenti ou empêché certaines activités comme le Forum social mondial des économies transformatrices ou le Commons Camp prévu à Naples au printemps 2020 (ce n'est certainement pas la seule raison qui explique que le commons camp n'ait pas été organisé), elle a aussi révélé, du fait de la privation, le rôle que joue le soin dans les communs, comme attention et sollicitude à soi, aux autres et au vivant, à travers les corps, les pratiques et le travail notamment. Cette situation a été à l'origine du rapprochement avec les Ateliers pour la refondation du service public hospitalier qui s'est traduite par la réalisation du tryptique de vidéos [Prendre soin ensemble](#), deuxième dossier Politiques des communs en santé.

Par delà la pandémie, pendant la période 2020 et 2021, l'action du collectif s'est trouvée considérablement transformée.

La première de ces transformations consiste à développer avec les acteurs engagés dans des domaines spécifiques comme la santé ou l'alimentation, une panoplie d'expérimentations qui nourrissent la transition sociale et écologique radicale fondée sur les communs. Ces expérimentations prennent la forme de projets de formation, de recherche action et de démarches de transition par les communs. Elles s'appuient sur des alliances avec des réseaux d'acteurs situés géographiquement (à Marseille, Toulouse, Montreuil, Grenoble, Lyon, ... ) ou bien dans un champ particulier. Ceux-ci choisissent de mobiliser les communs pour répondre à leurs besoins spécifiques. Les communs sont pour eux à la fois une voie vers davantage de solidarité, de démocratie et d'engagement citoyen dans les affaires publiques, et vers la sortie de la spirale de l'accaparement des ressources par la séparation de la titularité des droits de propriété et d'usage.

## *De la (re)connaissance des communs à l'émergence d'infrastructures communes*

Parmi ces expérimentations, certaines ont été conçues comme des *écoles des communs*. C'est le cas pour l'alimentation, la gouvernance. D'autres prennent la forme de *programmes d'action publique* (locale ou thématiques) structurés en partenariat public communs (médicaments) ou en assemblées (murs à pêches). Ces démarches articulent 1) la (re)connaissance des communs comme mécanisme de production, 2) le renforcement des capacités des communs et de leurs initiatives et 3) l'émergence d'infrastructures communes auto-organisées par les acteurs afin de consolider leurs filières.

Les demandes de soutien ponctuelles ou d'intervention plus structurées se sont multipliées au cours des mois : Fondation Danièle Mitterrand, R'Urban, FNE-BFC, Montreuil, Grenoble, Corbeil Essonnes, Dijon, Marseille, Florence...etc. Pour y faire face, Remix gagnera à consolider la démarche, en chantier depuis plus d'une année, en vue de mettre en place un réseau trans-local d'échange de pratiques (incubation des communs et constitution des écosystèmes de commoning). Remix pourra développer les méthodes et les outils d'appui aux communs en renforcement des coalitions de la société civile engagées dans la transition écologique et sociale.

Le deuxième domaine où s'opère une transformation des modes d'action de Remix est celui de sa contribution au mouvement des communs. A l'échelle européenne, Remix a réorienté sa stratégie initiée dans l'Assemblée Européenne des Communs (ECA) visant le renforcement des dynamiques locales en organisant des Commons Camp (Grenoble 2018, Marseille 2020). Alors que cette dynamique devait se poursuivre à travers un Commons Camp en Italie au printemps 2020, la pandémie a stoppé net cette dynamique. En proposant et facilitant la rencontre nationale de l'assemblée des communs à Marseille, Remix a permis d'instituer un espace de coopération des communs construit à partir de l'agenda et du projet des communs.

Cette dynamique a rencontré un large écho. En témoigne la diversité des acteurs présents à la fois du point de vue de leurs domaines d'intervention (Terre de liens, Semences Paysannes, Framasoft, ESS, R'Urban, Urbanisme, culture, éducation populaire, ...etc.) que de la sociologie et des idéologies en présence.

Elle a fait émerger des enjeux jusqu'ici invisibles fautes de perspectives partant des communs eux-mêmes. Ces questions sont nombreuses. L'une d'elles est le rapport des communs à l'État (puissance publique). Aujourd'hui, au niveau national, l'État à la fois largement utilisateur et bailleur de fond des communs.

### *Instituer un espace politique à partir de l'agenda et du projet des communs*

Il pèse lourdement sur leur normalisation à travers des mécanismes de reconnaissance et de financement public, notamment via les agences publiques (ADEME, ANCT, France numérique, ANRU, ... etc.). Une autre question touche à la reconnaissance d'une culture et d'un projet partagés à travers des démarches d'auto-évaluation par les pairs (de type SPG). La réflexion sur la dimension culturelle du mouvement des communs a été largement nourrie par le choix de créer les conditions de rencontres entre les participants et les communs à Marseille. Les enjeux juridiques, à la fois normatifs, culturels et politiques tenaient une large place, ainsi que les rapports des communs à la (re)production de connaissance et à la recherche.

Ces problématiques ont fait l'objet de propositions de travail sous différentes formes au-delà du temps de la rencontre à Marseille qui pourraient devenir des outils structurant de l'action du mouvement des communs : observatoires, syndicat, expérimentations de SPG, résidences juridiques, travail sur le vocabulaire, ... . Afin de poursuivre cette démarche l'assemblée s'est

donnée un ensemble de règles et de mécanismes de fonctionnement qui devront être affinés au fil de l'expérience.

Pour Remix, l'institution de ce nouvel espace politique se traduit par un renouvellement de l'engagement dans l'agenda des communs, constitué autour des enjeux normatifs, économiques et démocratiques et culturels rencontrés par les réalités sociales aux différentes échelles institutionnelles.

Il s'agit de mobiliser des ressources (connaissance, travail de recherche, documentation, ...) pour élaborer une analyse de ces enjeux et proposer des espaces de mise en chantier à l'image par exemple des activités conduites depuis 2015 autour des enjeux juridiques.

Remix doit contribuer à rendre visibles ces enjeux (« les inscrire à l'agenda ») et participer à élaborer des propositions et expérimentations correspondantes.

A partir de ces espaces, il s'agit donc à la fois de soutenir des logiques d'entraide de pair à pair, d'être force de propositions élaborées et expérimenter collectivement, et constituer un pool de capacités d'analyse et d'intervention sur des terrains (territoires ou domaines d'action) en demande de soutien.

Cette double transformation permet d'approfondir les missions de Remix par ailleurs décrites dans ses documents d'orientation. L'approche par chantiers, laboratoire d'entraide juridique pour les communs, auto-évaluation avec les pairs / SPG des communs, résidences juridiques, écosystème et filières des communs, infrastructures de l'économie des communs, permettent de dessiner des espaces de coopération stratégique pour le mouvement des communs. Ces chantiers pourront fonctionner de manière décentralisée, fédérative et trans-locale. Ils pourraient mobiliser des moyens financiers tant du côté des fondations progressistes qui soutiennent les communs, que des financements institutionnels qui garantissent une autonomie d'action.

Cette approche prolonge la reconfiguration des modes d'action défendus par Remix avec les communs en Europe, et la remise en cause d'un fonctionnement centralisé de l'Assemblée Européenne des Communs (ECA) en 2017. Les chantiers français peuvent, comme dans le cas du Labo d'entraide juridique pour les communs, se donner un périmètre européen.

## Fonctionnement interne

L'association est composée d'une quinzaine de membres. Ils constituent une assemblée qui est invitée à se réunir en un cercle de gouvernance chaque mois selon un protocole de réunion en ligne déterminé par le règlement intérieur. Cette rencontre mensuelle réunit un noyau dur de 5/6 personnes.

Elle dispose d'un coordinateur salarié à mi-temps (salaire net 1355.57 euros), occupé par Frédéric Sultan. Ce 1/2 salaire est partiellement complété par des interventions dans les projets réalisés lorsque ces derniers sont financés. A titre d'exemple, en 2020, le salaire net annuel a été 27 203.41 soit une moyenne nette mensuelle de 2266 euros.

Au cours de l'année 2021, un groupe de travail s'est constitué afin de faire face à l'accroissement des besoins en terme d'outils de gestion des finances de l'association. Après un premier diagnostique réalisé bénévolement, une demande de mécénat d'entreprise est à l'étude par la Fondation Paris Habitat.

## Projet, membrariat et partenariat

Après son premier cycle de fonctionnement institutionnel, les membres actifs du collectifs ont exprimés le besoin d'approfondir le projet afin de permettre l'élargissement du collectif aux commeners intéressés.

Pour répondre à cette attente, un processus travail a été engagé. Celui-ci profite de l'opportunité offerte par l'invitation de la European Culture Foundation à participer à un protocole de recherche action sur les outils de gouvernance et d'auto-évaluation élaborés dans le cadre du projet CCSC.

Cette démarche a permis d'identifier 3 points clefs pour un approfondissement du projet de Remix par ses membres, à savoir :

- développer une compréhension partagée de qu'est-ce qui consiste d'un projet pour Remix;
- développer une compréhension partagée de ce que veut dire être membre de Remix en terme du a) membership général et b) cercle de gouvernance;
- réfléchir collectivement à comment communiquer l'approche Remix vers l'extérieur.

Pour ce faire, nous avons convenu de solliciter l'accompagnement d'Elizabeth Hunt avec qui nous avons collaboré en 2016 au FSM à Montréal, où elle avait animé la rencontre de convergence sur les communs ou encore lorsqu'elle a facilité les processus de Commons Watch et ECA (Assemblée européenne des communs) à Bruxelles.

## Site web

Le site web <https://remixthecommons.org> (blog de Remix) a été refait par Koumbit. Il intègre un dispositif de requête vers le wiki permettant de ne pas doubler les contenus. Le mécanisme permettant de rendre visible les projets en cours reste à terminer. Un temps de travail sur la politique éditoriale de l'association serait pertinent afin de clore le cycle de refonte du site et d'engager une dynamique d'usage adaptée aux besoins et capacités du collectif.

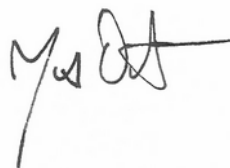
Paris, le 25 novembre 2021

Signatures:



Alima El Bajnoui

Membre du cercle de gouvernance



Yves Otis

Membre du cercle de gouvernance